Ligue

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LIGUE

Nouvelles du monde Croix-Rouge et Croissant-Rouge[1]

SIDA toujours d'actualité

Un service central pour le SIDA est devenu une réalité à la Ligue, le 1er mars 1987, avec l'entrée au département du programme de sang du Dr Nicole Carpentier, de nationalité belge, actuellement employée à l'Hôpital cantonal de Genève.

Avec le Dr Tony Britten, chef de ce programme, elle a représenté la Ligue à la réunion tenue à Oslo, en janvier dernier sur le «SIDA en Afrique». Cette rencontre officieuse, organisée par la Croix-Rouge de Norvège, a réuni des membres des Sociétés des Croix-Rouge nordiques de même que des services nationaux d'aide à l'étranger dans ces pays, de l'OMS, de l'Institut Panos, de la Fondation américaine pour l'étude du SIDA et de la Ligue.

«La réunion a été très utile», a déclaré le Dr Britten. «Il a été convenu que le service du Dr Jonathan Mann, à l'OMS, servirait de centre de référence pour les divers organismes qui interviennent dans ce domaine et que la Ligue devrait s'appliquer à coordonner les efforts Croix-Rouge et servir de source d'information aux Sociétés nationales.»

Anniversaire Croix-Rouge au Burkina Faso

La Croix-Rouge du Burkina Faso vient de célébrer son demi-jubilé d'existence. L'événement a été marqué par la production de T-shirts, de coupons de robes, de drapeaux et d'affiches illustrant les réalisations de la Société nationale et les idéaux et principes de la Croix-Rouge. La campagne d'information publique a été complétée par une exposition sur le Mouvement, organisée dans la capitale et dans la ville de Bobo-Dioulasso.

Hongrie: aide à la minorité gitane

La Croix-Rouge hongroise applique depuis longtemps un programme de soins sanitaires pour les gitans. Pour aider son personnel chargé d'enseigner l'hygiène aux familles gitanes, elle vient de publier un guide bilingue, en hongrois et dans la langue maternelle des gitans, consacré aux mesures sanitaires essentielles.

Norvège: une méthode originale d'appels de fonds

Ann Naef,
Département de l'Information

La Croix-Rouge de Norvège a célébré en janvier dernier le cinquantenaire de ses machines à sous, source de revenus si abondante qu'elle lui fournit actuellement le tiers de ses recettes.

Un demi-siècle auparavant, les machines étaient mécaniques et recevaient des pièces de Øre (KRN 0,05), valant si peu maintenant qu'elles sont retirées de la circulation. Aujourd'hui elles sont électroniques et nécessitent pour leur fonctionnement 1, 5 ou 10 couronnes.

En 1974, après plus de 30 ans d'association, la Croix-Rouge de Norvège a racheté la société de machines à sous, opération qui a fait d'elle le premier exploitant du pays. Ses 7000 machines lui assurent un revenu annuel brut de 100 millions KRN (21,9 millions de francs suisses), soit 38 millions KRN net. Les principaux frais généraux sont les dépenses de personnel: 30 employés à plein-temps pour gérer le réseau et 200 agents à mi-temps qui entretiennent les machines et récoltent l'argent.

BUDGET À L'HONNEUR
Le nouvel exercice financier a bien commencé pour la Ligue grâce à la Croix-Rouge américaine qui a versé sa contribution statutaire au budget 1987, soit la coquette somme de 3 925 000 francs suisses, le 5 janvier, premier jour ouvrable de l'année. La contribution de la Croix-Rouge américaine au budget statutaire de la Ligue est la plus forte de toutes: elle atteint 25 % du total, maximum qui peut être demandé à une Société membre.

Mme Gerd Isaksen, directrice de la société, précise que les machines sont installées dans les cafés, hôtels, stations-service, aéroports et gares... mais que les endroits où elles rapportent le plus sont les supermarchés: «On dirait que les gens ont besoin d'un peu de détente après pareille corvée!»

A la question de savoir si les machines n'encouragent pas à jouer de l'argent, des responsables de la Croix-Rouge de Norvège ont répondu: «Vous pouvez gagner au maximum dix couronnes; ce n'est pas ainsi que vous deviendrez millionnaire et il faudrait bien longtemps pour y perdre une fortune. Si c'est là jouer, c'est vraiment inoffensif. A notre avis, le public le considère comme un plaisant moyen de passer le temps.»

La Croix-Rouge lutte contre le froid

Le froid glacial qui a sévi dans une grande partie de l'Europe en janvier dernier a eu des effets désastreux pour les groupes les plus vulnérables. Quatre Sociétés nationales, les Croix-Rouge finlandaise, britannique, hongroise et polonaise, décrivent certains des services qu'elles ont mis sur pied pour aider des personnes démunies à lutter contre des températures d'une rigueur exceptionnelle.

De la soupe et un abri pour la nuit

A Helsinki, la capitale finlandaise, on a enregistré pendant plusieurs jours des températures inférieures à −30 degrés, qui rendent très précaire la situation des plus démunis de ses habitants. Bien que la ville dispose en temps normal d'abris pour ces malheureux, les ressources courantes se sont rapidement épuisées face à des conditions météorologiques particulièrement dures, laissant les gens à court d'abris sûrs.

Mais écoutons plutôt Matti Rayala, directeur des activités nationales de la Croix-Rouge finlandaise: «C'est samedi 10 janvier au matin que nous avons décidé d'entrer en action, en apprenant que les queues s'allongeaient devant les abris de la ville bientôt saturés. Nous avons ouvert une salle de classe servant normalement à des cours de premiers soins et avons fait informer la population qu'on pouvait y trouver refuge. Samedi soir, 10 personnes y étaient installées pour la nuit.

LE PRIX RADIO CROIX-ROUGE,
décerné tous les deux ans pour la promotion des soins de santé primaires, a été attribué, pour 1987, à la radio du Mozambique. Le jury du Prix Radio Croix-Rouge, au sein duquel figurent la Ligue, l'Union des Radios et Télévisions nationales africaines (URTNA), l'OMS et l'UNICEF, qui s'était réuni le 26 janvier à Dakar pour examiner douze productions africaines, a proclamé les résultats le lendemain (27 janvier) lors de l'ouverture de la 27e Assemblée générale de l'URTNA. Le Prix Radio a également été partagé avec la radio de l'Ethiopie et celle du Rwanda qui ont obtenu la deuxième et la troisième place du classement. En outre, et pour la première fois cette année, un Prix spécial de la Croix-Rouge suédoise destiné à encourager le développement communautaire axé sur la prévention des désastres a été remis à la radio de Mauritanie et à celle du Tchad (2e prix); une mention spéciale a été également accordée à la radio de l'Ouganda. La cérémonie de remise des prix aura lieu en octobre prochain.

[1] Textes tirés du Bulletin hebdomadaire *Nouvelles* de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le jour suivant, nous en avons accueilli 43 et l'affluence ne cesse d'augmenter.»

Dix volontaires et un fonctionnaire de la Société nationale se sont occupés en permanence de fournir de la soupe, du café brûlant et des couvertures. La Croix-Rouge finlandaise a également distribué des vêtements à ceux qui en avaient besoin.

Le froid, aggravé encore par un vent glacial, a rendu également dramatique la situation des sans-foyer dans les villes de Tampere et Pori. La CRF a donc décidé d'y ouvrir également des refuges Croix-Rouge, tout en doublant la capacité de son accueil dans la capitale. «Nous maintiendrons ce programme aussi longtemps que le besoin s'en fera sentir», déclarait alors Matti Rayala.

La Croix-Rouge veille sur les personnes âgées

Le Royaume-Uni a connu également des froids sans précédent, accompagnés de neiges abondantes dans de nombreux comtés, en particulier dans l'est du pays. Pour les comités et centres de la Croix-Rouge, le travail s'est poursuivi comme en temps normal, car d'innombrables vieillards et invalides sont tributaires de leurs services. Deux exemples parmi d'autres:

- Responsable d'un centre de l'Essex, Jacqui Mallet-Leeds assure un service régulier de repas à domicile pour personnes âgées. Elle ne s'est pas laissée impressionner par les amas de neige et c'est sur un tracteur qu'elle a effectué sa tournée.
- Dans le Hertfordshire, la responsable du centre de soins journaliers de Croxley Green, Mme Fenning, visite personnellement les vieillards qui ne se présentent pas au centre, afin de s'assurer que tout va bien.

Hongrie: des groupes de skieurs à la rescousse

Le porte-parole de la Croix-Rouge hongroise, le Dr Miklos Brull, a déclaré: «Nos groupes de sauveteurs à ski secourent des personnes bloquées par la neige et prodiguent des soins d'urgence lorsque c'est nécessaire.» Il a précisé que des volontaires se sont occupés en de nombreux lieux d'offrir du thé aux sauveteurs et aux auxiliaires travaillant au déneigement.

La Société s'est particulièrement souciée des malades à domicile et des vieillards isolés, toujours en faisant appel à ses volontaires. Des vêtements ont en outre été distribués à des personnes démunies. Enfin, le Dr Brull signale que les donneurs de sang ont été particulièrement méritants durant cette période difficile: «Ils se sont présentés sans discontinuer aux collectes de sang, afin d'éviter une rupture de l'approvisionnement.»

Pologne: service SOS et campagne de préparation à l'hiver

En raison de «l'exceptionnelle rigueur des conditions météorologiques», la Croix-Rouge polonaise a mis sur pied un service de SOS dans tous ses postes, afin de pouvoir face à des situations d'urgence. Le service fonctionne chaque jour de 8 h à 20 h. Toutefois, les hivers rigoureux ne sont pas inconnus en Pologne, aussi la Croix-Rouge avait-elle déjà pris un certain nombre de mesures en faveur des groupes les plus vulnérables de la population, avant que la vague de froid ne s'abatte sur le pays.

Chaque année, la Société équipe, dans le cadre d'une campagne de préparation à l'hiver, jusqu'à 100 000 personnes, leur fournissant des vêtements chauds, des sous-vêtements, de la literie et des couvertures. Elle s'assure que leurs logements sont en bon état et prend des dispositions pour assurer l'approvisionnement en mazout et des services de repas chauds. Les bénéficiaires de cette campagne sont les vieillards, les malades, les invalides et les personnes isolées. Dans de nombreuses collectivités rurales, des habitants particulièrement défavorisés sont transférés dans des hospices ou des hôpitaux pour y passer l'hiver.

C'est en 1961 que la Croix-Rouge a entrepris ses campagnes de préparation à l'hiver. Elle y consacre chaque année environ 200 millions de zlotys.

Reprise des activités du CICR en Afghanistan

Genève (CICR) – Suite à un accord intervenu avec le gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été autorisé, à la fin du mois de janvier 1987, à déployer une action de protection et d'assistance en faveur des victimes de la guerre.

Selon cet accord, le CICR pourra visiter, conformément à ses critères habituels, la totalité des prisonniers. Les visites doivent débuter dans le courant du mois de février à la prison de Pul-I-Charki, Kaboul.

Dans le domaine de l'assistance, un accord a été signé avec le Croissant-Rouge afghan en vue de développer un programme d'orthopédie en faveur des handicapés de guerre. Cette action a déjà débuté à Kaboul où trois spécialistes du CICR seront responsables de ce projet conjointement avec le Croissant-Rouge.

En outre, un programme d'assistance chirurgicale en faveur des blessés de guerre sera établi à la suite d'une évaluation des besoins; celle-ci sera effectuée dans les semaines à venir par un médecin du CICR, en collaboration avec le Croissant-Rouge afghan.

Enfin, un programme de diffusion du Droit international humanitaire et des Principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge destiné en priorité aux forces armées et de sécurité sera mis sur pied.

La reprise des activités du CICR en Afghanistan fait suite à la mission que vient d'effectuer dans ce pays le délégué général du CICR pour l'Asie, durant laquelle il a eu la possibilité de s'entretenir avec les plus hautes autorités afghanes et les responsables du Croissant-Rouge.

Par ailleurs, le CICR poursuivra au Pakistan ses programmes d'assistance en faveur des victimes du conflit et maintient ses efforts en vue de protéger les personnes détenues par les mouvements d'opposition afghans.

Conflit Iran–Irak: inquiétudes du CICR

Dans le cadre du conflit qui oppose l'Iran et l'Irak, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) constate une nouvelle fois avec inquiétude une recrudescence des bombardements frappant de façon indiscriminée des populations civiles.

Le Président du CICR a fait part de sa très vive préoccupation aux représentants diplomatiques iraniens et irakiens accrédités à Genève.

Par le passé, dans ce qui avait alors été qualifié de «guerre des villes», le CICR avait déjà vigoureusement dénoncé de semblables pratiques. Ces bombardements qui aujourd'hui à nouveau visent des populations civiles, constituent une violation extrêmement grave du Droit international humanitaire et engagent directement la responsabilité des parties dans les souffrances infligées à des centaines de civils innocents.

Le CICR en appelle une nouvelle fois aux forces en présence pour qu'elles mettent fin à cette escalade tragique.